



*Rhône*

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le Conseil Municipal se réunira  
dans la grande salle de l'espace François BARADUC,  
le 22 février 2021 à 20h30.**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Délibération fixant le taux de la taxe d'aménagement de 2021 à 2023,
- 2) Délibération fixant le montant des redevances d'occupation du domaine public 2020,
- 3) Délibération autorisant le maire à signer une convention :
  - avec la mairie d'Eveux pour la participation financière aux repas dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement pour 2020,
  - avec la mairie d'Eveux et la MJC Eveux-Fleurieux fixant le montant de la Prestation Enfance Jeunesse pour l'année 2021,
- 4) Délibération relative au nom de la place nouvellement créée derrière la mairie,
- 5) Délibération relative au règlement intérieur du conseil municipal des jeunes,
- 6) Délibération relative au transfert au SYDER de la compétence communale « Infrastructure de charge de véhicules électriques ou hybrides » ,
- 7) Avis sur le Projet de Pacte de Gouvernance entre les communes et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle,
- 8) Désignation de référents dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,
- 9) Débat d'Orientation Budgétaire,
- 10) Décision et information du maire
- 11) Information relative aux activités de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle)
- 12) Comptes-rendus des commissions